

*VOEUX DU PRESIDENT DIDIER ROBERT A LA PRESSE le mercredi 31 janvier 2018*

***\*\*seul le discours prononcé fait foi\*\****

Mesdames et messieurs les rédacteurs en chef,

Mesdames et messieurs les journalistes,

Mesdames et messieurs les directeurs,

Chers collègues élus,

Mesdames et messieurs,

Pour les femmes et les hommes politiques de ce pays, au niveau national comme au niveau local, pour l'ensemble de nos concitoyens bien sûr, l'année 2017 aura été une année particulièrement riche, faite de surprises et de rebondissements, faite aussi de clarifications ; des clarifications nécessaires à l'émergence d'un espace politique déjà profondément remanié et qui le sera encore davantage au fil des prochains mois.

Les choses bougent, les contextes évoluent, rien n'est immuable. C'est aussi cela la politique et la vie tout simplement.

Pour ma part, je veux tirer toutes les conséquences de cette nouvelle donne.

Je veux participer à porter plus que jamais la voix d'une nouvelle révolution au service d'une Réunion plus apaisée, mieux rassemblée et encore plus déterminée à réussir.

Notre principal objectif reste plus que jamais celui de réussir à conforter croissance et développement durable au service du plus grand nombre.

J'ai la conviction que nous avons réuni les principales conditions du succès depuis 2010.

J'ai la conviction aussi qu'après cinq années chaotiques sous l'emprise des gouvernements socialistes successifs, les nouvelles relations que nous avons désormais posées avec le Président de la République et le Gouvernement doivent amener à plus de cohérence et donc au final à plus d'efficacité.

Le Premier Ministre que j'ai rencontré en fin d'année dernière, nous a confirmé son déplacement à La Réunion cette année.

*VOEUX DU PRESIDENT DIDIER ROBERT A LA PRESSE le mercredi 31 janvier 2018*

***\*\*seul le discours prononcé fait foi\*\****

Nos équipes à la Région et ceux du Premier Ministre travaillent à l'élaboration d'un nouveau protocole de Matignon, la nouvelle feuille de route pour tous les grands chantiers et les grands dossiers Réunionnais. Une nouvelle voix posée de manière claire et concertée pour répondre au projet Réunion que nous défendons depuis 2010.

Je suis pour ma part, avec les élus qui m'accompagnent, très heureux de pouvoir vous accueillir aujourd'hui à l'occasion des traditionnels vœux à la presse. Je vous remercie d'avoir accepté notre invitation. C'est une occasion de partager avec vous quelques éléments de réflexion et poser clairement les nouvelles orientations que nous avons arrêtées pour cette nouvelle année 2018.

2018 aura tout d'abord débuté sous les trombes d'eau de Berguitta. La Réunion, et plus particulièrement le sud de l'île, a été frappée de plein fouet. Je pense bien sûr à tous les Réunionnais qui ont été durement affectés. Il a fallu partout agir dans l'urgence. C'est ce que la Région, comme les autres collectivités, avec les services de l'Etat, s'est immédiatement engagée à faire, même si je comprends parfaitement l'impatience des personnes et des familles directement concernées.

Mais, de manière plus générale, cet épisode climatique met un peu plus en lumière les fragilités de notre territoire. Aujourd'hui, environ 125 000 Réunionnais vivent en zone inondable, plus de 100 000 personnes sont exposées au risque de mouvements de terrain.

Les points noirs sont encore nombreux sur l'ensemble du réseau routier, qu'il soit régional, départemental ou communal.

Les conséquences du dérèglement climatique se font sentir avec plus de violence ; avec un impact sur notre quotidien de plus en plus marqué.

De manière globale, je plaide pour le savez, pour la concrétisation d'un nouveau modèle de développement, un modèle qui permette réellement de réconcilier économie et écologie.

Nous devons, pour ceux qui en douteraient encore, réviser nos logiciels et bien considérer que ce sont bien nos actions qui sont à l'origine pour une large part de l'augmentation des températures et des bouleversements qui sont liés.

*VOEUX DU PRESIDENT DIDIER ROBERT A LA PRESSE le mercredi 31 janvier 2018*

***\*\*seul le discours prononcé fait foi\*\****

Les enjeux de la transition écologique sont énormes. Il faut agir, il faut agir vite et le faire en parfaite cohérence. Au niveau local, toutes les collectivités sont évidemment concernées et doivent, de mon point de vue, agir de façon concertée, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas.

Pour illustrer mon propos sur l'urgence d'agir et la nécessité de le faire de façon cohérente, je veux retenir avec vous, trois exemples : le risque inondation, le réseau routier et la gestion des déchets.

Depuis 2015, la Région a mobilisé plus de 22 millions d'euros de fonds européens pour accompagner les communes dans la gestion du risque inondation. A ce jour, seuls cinq dossiers ont été déposés, aucun dans le Sud. La notion de responsabilité est clairement posée.

Je formule ici la proposition que, dans le cadre de la Conférence territoriale de l'action publique, Etat, Région, Département, communes s'engagent à mobiliser les moyens nécessaires pour identifier les points de fragilité et pour engager les investissements nécessaires face aux risques de crues, de glissements de terrain et d'inondation et de ne pas attendre le jour de la catastrophe pour s'exprimer.

Deuxième exemple. Entre 2010 et 2017, la Région a engagé 2,9 milliards d'euros pour de nouveaux chantiers routiers, pour des travaux de réhabilitation, d'entretien et de modernisation des routes nationales.

Ces investissements auront permis notamment de régler définitivement la problématique des radiers sur l'ensemble du réseau, d'engager des travaux urgents de sécurisation de la falaise des rampes de Basse Vallée et de la RN5 pour Cilaos, de lancer les chantiers de la NRL, ceux de la voie de contournement de Saint- Joseph ou encore ceux du pont de la Rivière des galets pour ne prendre que ces exemples.

Sur cette même période de 7 ans, sur le plan local, les collectivités auront perçu au titre de la Taxe sur les carburants l'équivalent de 1,7 milliards d'euros de recettes, payées donc directement par les Réunionnais pour alimenter le Fond d'Investissement Routier.

Sur cette somme, la part de la Région s'élève à 970 millions d'euros, le reste étant réparti entre le Département et les communes. Si l'on se réfère aux déclarations des uns et des autres ces derniers jours, la question mérite d'être posée de savoir quelle aura réellement été l'utilisation de cette taxe par les collectivités concernées.

Pour la Région, vous l'aurez compris, nous avons perçu 970 millions de recettes fiscales et réalisé pour 2,9 milliards d'euros d'investissements routiers et de remboursements d'emprunts liés à ces travaux.

Dans un souci de transparence et de clarté, je souhaite désormais qu'un rapport annuel soit présenté et rendu public sur l'utilisation du Fond d'investissement routier, mettant là encore chacun face à ses responsabilités. Il n'est pas concevable de continuer à percevoir une taxe pour des travaux routiers si ces travaux ne sont pas réalisés ! je pense que tout le monde en conviendra.

Je ne peux évoquer le sujet des routes à La Réunion sans aborder sur le fond les problématiques de la RN5. Le passage de Berguitta a permis, si cela était encore nécessaire, de montrer toute la fragilité et toute la dangerosité de la route de Cilaos sur une partie importante du linéaire.

Au lendemain du cyclone, la Région a engagé dans les délais les plus raisonnables des travaux d'urgence pour rétablir en partie la circulation.

Mais il est bien évident que la solution définitive n'est pas à ce niveau. La Région a engagé depuis plusieurs années des études pour une sécurisation totale de la RN5. Le coût du chantier est évalué à un peu plus de 300 millions d'euros. Nous avons les moyens de mobiliser les crédits nécessaires pour le réaliser.

Mais la question est moins d'ordre budgétaire que liée à la complexité et à la lenteur des procédures administratives ; une réglementation qui évolue sans cesse, toujours plus contraignante, en particulier sur les questions environnementales ; une réglementation d'autant plus contraignante que nous sommes aussi à proximité du cœur du Parc National.

*VOEUX DU PRESIDENT DIDIER ROBERT A LA PRESSE le mercredi 31 janvier 2018*

***\*\*seul le discours prononcé fait foi\*\****

Nous voulons que ce projet aboutisse. Nous avons accumulé un retard que je reconnais bien volontiers et à regret. Ce chantier fait partie des engagements que nous avons pris devant les Réunionnais.

Je lance aujourd'hui un appel aux services de l'Etat pour un véritable accompagnement de la Région sur toutes les procédures qui devront être engagées : il faut de la souplesse et du pragmatisme.

Je demande également aux responsables du Parc de ne pas camper sur des positions de principe mais de bien considérer l'intérêt général de ce chantier. Je ne veux certainement pas sous-estimer la question environnementale.

Mais au final, le seul vrai objectif que nous devons poursuivre collectivement est de parvenir à sécuriser entièrement la route et donc, comme pour la NRL, à s'éloigner le plus possible de la falaise aux endroits les plus exposés. De façon prioritaire, je prends l'engagement formel de tout mettre en œuvre pour la réalisation le plus rapidement possible de quatre ouvrages d'art entre Ilet Alcide et les Aloès, comprenant bien sûr les secteurs du Petit Serré et d'ilet Furcy, un coût travaux estimé entre 80 et 100 millions d'euros que nous sommes prêts à mobiliser et que nous inscrirons au budget dès la fin de cette année après avoir mené les études et si rien dans les procédures ne vient ralentir le calendrier. Cette zone apparaît évidemment comme la plus exposée à ce jour.

Je le dis une fois encore avec beaucoup de solennité : nous sommes capables à la Région de mener de front l'ensemble de ces chantiers routiers, à condition que l'on nous laisse travailler à un rythme soutenu et accéléré et que tout ne soit pas prétexte à tergiversations, à la multiplication des procédures et des recours dans l'unique but de ralentir ou d'empêcher de faire. Je propose pour cela la création d'un comité de pilotage Etat, Région, communes de Cilaos et de Saint- Louis, Parc national avec une première rencontre au courant du mois de février.

Un mot encore sur la situation à Cilaos si vous me le permettez pour préciser qu'après concertation avec Paul TECHER, maire de Cilaos qui, comme toujours aura été exemplaire dans la gestion de cette crise, je serai demain à ses côtés, et nous aurons notamment à évoquer ensemble la question de la modernisation et de sécurisation de la route ainsi que la situation des entreprises.

Je ne peux enfin aborder la question des routes à La Réunion, des procédures administratives, de la défense de l'intérêt général sans revenir sur les conséquences de l'arrêt rendu par le Conseil d'Etat le 6 décembre dernier, une décision que vous avez d'ailleurs très largement relatée et commentée.

Le sens de cet arrêt vise à ce que les auteurs des actes d'autorisation d'un projet ne soient pas les mêmes que ceux qui doivent formuler les avis sur ces mêmes projets en matière environnementale. Jusqu'à cet arrêt, les préfets assumaient ces deux compétences, pouvant dès lors être considérés comme juge et partie.

Sur ce sujet comme sur bien d'autres, je laisse à d'autres les plaisirs de la théâtralisation, de la mise en scène et les numéros de prestidigitateurs.

Pour ma part, je m'en tiens le plus scrupuleusement possible aux faits et à la réalité juridique connue.

Tout d'abord, cette décision est d'application pour l'ensemble des dossiers nationaux. Pour La Réunion uniquement, ce ne sont pas moins d'une vingtaine de projets qui sont susceptibles d'être concernés. Soyons clair, ce n'est donc pas le chantier particulier de la NRL et l'ouverture de la carrière de Bois Blanc qui auraient fait l'objet d'une attention particulière des magistrats de la haute juridiction. Les procédures déjà engagées n'ont en rien été jugées illégales concernant la NRL.

Deuxièmement, cette décision doit naturellement amener l'Etat, autorité compétente, à modifier ou à compléter les procédures en cours pour tout simplement les rendre conformes à cette nouvelle jurisprudence, reprendre en particulier la saisine de l'autorité environnementale et les procédures d'enquête publique.

Nous ne sommes en aucun cas dans une situation de blocage mais bien d'adaptation au nouveau contexte juridique posé par le Conseil d'Etat.

En attendant, le chantier de la NRL se poursuit. Après concertation avec l'Etat, le début d'exploitation de la carrière de Bois Blanc peut raisonnablement être envisagé pour le premier semestre 2019. Il est évident par contre, et vous l'aurez tous compris, que le calendrier se trouve dès lors de facto rallongé.

Mais malgré ces points de complications supplémentaires, notre responsabilité pour la Région consistera à mobiliser toutes les énergies pour parvenir à une exécution du chantier dans les meilleures conditions possibles.

Les Réunionnais attendent de chacun d'entre nous, Etat, Région, entreprises, que nous mettions tout en œuvre pour terminer ce chantier rapidement, un chantier pour lequel les premières études remontent à près de 30 ans.

Sur le chantier de la NRL, nous devons affronter des attaques sur tous les fronts depuis le départ. Mais nous les assumons pleinement en considérant que sur un chantier aussi important, il est normal que des questions soient posées, que de précautions soient prises. Il est nécessaire que la plus grande transparence et la plus grande clarté soient apportées.

C'est ce que nous nous efforçons de faire au quotidien en faisant quand même le distinguo entre les interrogations légitimes auxquelles nous répondons et les tentatives de manipulations de l'opinion publique. La multiplication des recours et les manœuvres dilatoires ont un coût. Viendra le moment où chacun devra assumer pleinement ses responsabilités.

Sur tous les plans nous prenons nos responsabilités et n'éludons rien. S'agissant de l'enquête engagée par le PNF depuis trois ans, là encore je veux rappeler que la collectivité régionale s'est toujours engagée à apporter tous les éléments d'explication demandés ; qu'à titre personnel en ma qualité de Président de Région, j'ai, depuis le mois d'août dernier demandé à être entendu ; que je me tiens évidemment à la disposition de la justice à l'instar de mes collaborateurs qui ont été amenés à apporter des réponses aux questions des enquêteurs l'an dernier.

J'ai évoqué la gestion des inondations, du réseau routier, je veux également évoquer un autre sujet majeur : celui du traitement des déchets.

Sur la question et la nécessité d'un nouveau modèle, un modèle davantage conforme à nos exigences d'exemplarité écologique, je veux bien sûr partager avec vous l'analyse que nous avons arrêtée sur le traitement des déchets.

Je pourrais me contenter d'une application mécanique du plan d'élimination des déchets ménagers tel qu'il a été arrêté par le Conseil Départemental qui aura porté cette compétence pendant longtemps avant que celle-ci ne soit transférée à la Région.

Je pourrais me contenter de suivre les préconisations des intercommunalités qui ont la responsabilité des investissements et de la gestion, la Région n'ayant en charge, vous le savez, que la définition et l'approbation du plan d'action.

Je pourrais me contenter d'accompagner tout simplement le financement des incinérateurs ou unités de valorisation comme cela a été posé dans le cadre du schéma actuel.

Pour être tout à fait transparent, je me suis un moment laissé convaincre. Mais chaque jour qui passe soulève des interrogations nouvelles que je ne peux pas ne pas entendre.

La problématique des déchets est l'une des plus urgentes à régler. La saturation des sites d'enfouissement est une réalité.

Mais c'est à un vrai choix de société auquel nous sommes confrontés, pas simplement celui d'une approche technique ou budgétaire. Face aux impératifs climatiques et écologiques que j'ai déjà évoqués, nous avons la responsabilité de transformer en profondeur notre économie pour créer de la valeur, pour créer de la richesse, pour créer des emplois tout en protégeant notre environnement. Je souhaite que nous nous fixions un objectif de zéro déchet à l'horizon 2030.

Je propose de mobiliser l'équivalent d'une centaine de millions d'euros dans le cadre d'un nouveau plan de gestion des déchets avec pour principales orientations :

- d'accompagner la transformation écologique des entreprises
- de structurer fortement les filières de collecte et de recyclage ( pour le verre, le plastique, les papiers /cartons, les métaux, les textiles, bio-déchets )
- de développer des solutions comme les « ressourceries » et autres ateliers de réparation et de valorisation des objets abandonnés.

La solution de gros incinérateurs est la plus simple à mettre en œuvre, sûrement. Mais c'est aussi celle qui soulève aussi encore de vraies interrogations.



*VOEUX DU PRESIDENT DIDIER ROBERT A LA PRESSE le mercredi 31 janvier 2018*

***\*\*seul le discours prononcé fait foi\*\****

La Région ne participera pas « aveuglement » sous mon autorité à construire des outils qui ne sont peut-être pas les mieux adaptés que ce soit au Nord, au Sud, à l'Est ou à l'Ouest.

Si nous voulons ce qu'il y a de meilleur pour La Réunion, si nous voulons concentrer nos efforts à une refondation en profondeur de notre économie, si nous avons collectivement le souci de réussir le pari d'un développement durable et partagé avec l'ensemble des réunionnais, il y a des décisions à prendre et des orientations à valider dans ce sens, même si elles sont difficiles. Si nous mobilisons 200 à 300 millions d'euros aujourd'hui pour de nouveaux incinérateurs, nous ne pourrons plus jamais faire marche arrière.

Dans le même temps, tout est fait aujourd'hui au niveau de la Commission européenne pour favoriser l'économie circulaire et rompre avec cette solution. Ce qui conforte largement les choix que nous avons déjà posés sur la question de la transition énergétique pour La Réunion. Vous le savez peut-être, la Commission vient de demander un moratoire sur le futur incinérateur à La-Chapelle-Saint-Luc dans la région de Troyes.

Par ailleurs, une délégation conjointe de la Commission européenne et du ministère de la transition énergétique sera dans notre île du 14 au 16 février prochain pour nous accompagner dans la construction de ce nouveau modèle. Il n'est pas trop tard pour agir.

Une fois encore, sur ce sujet comme sur tous les autres, je ne souhaite pas que La Réunion soit à contre-courant de l'Histoire. Nous allons travailler avec les syndicats de traitement de déchets, avec l'Etat, avec les membres de la Commission européenne pour définir ensemble un vrai modèle de gestion durable de nos déchets. Nous allons aussi engager des discussions avec le groupe Albioma qui gère aujourd'hui des unités de production énergétique sur la base d'un mix bagasse-charbon.

Je m'exprime devant vous aujourd'hui en ma qualité de Président de la Région Réunion. Je le fais aussi bien sûr en tant que responsable politique. Et j'ai ici l'intime conviction que nous sommes parvenus à la fin d'un système, tant sur le plan économique que sur le terrain politique.

*VOEUX DU PRESIDENT DIDIER ROBERT A LA PRESSE le mercredi 31 janvier 2018*

***\*\*seul le discours prononcé fait foi\*\****

C'est la raison pour laquelle nous avons posé les bases depuis 2010 d'un nouveau modèle de développement que nous avons renforcé au fil des ans et qui amène déjà un certain nombre d'effets positifs sur l'emploi et l'activité des entreprises aujourd'hui.

Mais il est évident que nous devons encore progresser et valider une fois pour toutes le principe d'une réelle émancipation économique pour La Réunion que j'appelle de tous mes vœux.

C'est la raison pour laquelle je crois utile également de marquer le principe d'une vraie rupture entre conservatisme et progrès.

Nous sommes à un moment où un vieux monde n'en finit pas de mourir et où un autre est en train de naître.

Cela vaut au plan national comme au plan local. Il est vain, de mon point de vue, de tenter de maintenir des conceptions et des pratiques politiques qui ont fait leur temps, de réanimer des clivages dépassés, de réactiver des réflexes identitaires dont on a clairement vu les limites.

Ce que je dis ici est vrai pour Les Républicains comme pour le PS.

Je ne me reconnais plus dans cette politique-là.

Je quitte Les Républicains heureux de participer avec d'autres à bâtir un nouveau modèle.

C'est aussi pour beaucoup d'entre nous l'heure des choix, des clarifications.

Je fais pour ma part celui de porter une vraie alternative et de travailler à renouveler les conditions d'un nouveau débat démocratique.

Je préfère l'engagement autour d'un pacte de loyauté avec celles et ceux qui partagent l'essentiel d'une même vision qu'à une stricte fracture droite/gauche.

Ce qui compte c'est La Réunion.

Ce qui compte ce sont les Réunionnais.

Je ne m'inscris pas ici en donneur de leçons.

Je trace ma route tout simplement en appelant au rassemblement le plus large des femmes et des hommes de progrès.

J'ai choisi depuis plusieurs mois maintenant de défendre le projet de La Réunion auprès du Président de la République et du gouvernement d'Edouard Philippe parce que je considère qu'à ce stade les orientations proposées pour La Réunion vont dans le bon sens.

Je ne suis demandeur d'aucun poste, d'aucune mission et encore moins de gratification.

Les Réunionnais m'ont élu à deux reprises à la Région. C'est à mes yeux le plus beau des mandats que j'assume avec honneur en ayant fait le choix pour un temps de me consacrer pleinement à la vie politique. Je continuerai à le faire avec la même dévotion, le même engagement, la même détermination dans les années qui viennent.

Les prochains mois seront déterminants, en particulier sur la question de la réforme constitutionnelle que le Président entend engager. Je suis pour ma part extrêmement favorable à la possibilité d'ouvrir pour La Réunion un droit à la différenciation, bien plus ambitieux en définitive que le simple droit à l'expérimentation.

Les sujets qui me paraissent essentiels de pouvoir faire évoluer sont ceux de la fiscalité, de l'aménagement du territoire, de la coopération régionale, de la mobilité et de la continuité territoriale. Je plaide sur ces questions pour plus d'autonomie laissée aux territoires.

Sur le choix ensuite du véhicule législatif, de savoir s'il faut supprimer ou non l'amendement Virapoullé, il appartiendra au Gouvernement de faire des propositions. Je ne souhaite pas pour ma part que l'on ouvre un débat institutionnel sur la seule question de l'organisation administrative, cela n'aurait aucun sens. Je ne crois pas à l'efficacité d'une assemblée unique. Dans ce débat, les priorités sont d'ordre économique et non politique.

Sur le plan local, l'élection en décembre dernier du nouveau Président du Conseil Départemental a été un moment de clarification. Le candidat que j'ai soutenu n'a pas été élu, je le regrette bien sûr. Mais quelle que soit l'issue, la victoire ou la défaite aurait de toute façon amené à une recomposition politique. Je l'ai souhaité. Je vais maintenant m'atteler à poser les fondamentaux de cette recomposition.

Le préalable c'est évidemment le projet pour La Réunion. Celui des grands chantiers, d'un soutien déterminé aux entrepreneurs, aux porteurs de projets, celui qui permettra d'amener plus d'équité entre tous les Réunionnais, celui qui permettra de redonner du sens à la notion d'ascenseur social, celui d'une île ouverte au monde, d'un territoire exemplaire sur les questions écologiques, un projet qui fait une large place à la recherche et à l'innovation, à une vraie fierté partagée de notre culture, de notre identité.

*VOEUX DU PRESIDENT DIDIER ROBERT A LA PRESSE le mercredi 31 janvier 2018*

***\*\*seul le discours prononcé fait foi\*\****

Le préalable s'inscrit aussi dans le cadre d'un acte de loyauté et d'engagement devant les Réunionnais.

La démarche d'émancipation politique à laquelle je fais référence devra s'accompagner d'un profond renouvellement de la classe politique.

Permettre à des jeunes, à des nouveaux de prendre toute leur place, leur permettre de s'organiser, de peser réellement sur les prochains scrutins, aux européennes, aux municipales, aux régionales, aux départementales. Il y a un travail de fond à faire que nous avons déjà engagé. Les municipales de 2020 seront incontestablement le premier test grandeur nature dans les 24 communes de l'île.

A la Région, je ferais très rapidement un certain nombre de propositions pour recomposer la commission permanente autour des élus de la majorité, avec toutes celles et tous ceux qui feront le choix de se mobiliser autour du projet régional.

La date de notre prochaine assemblée est arrêtée au 16 février prochain.

Je veux saluer ici les élus de la majorité régionale qui ont toujours été d'une grande fidélité à mon égard, à l'égard des réunionnais qui nous ont élus et cela quels que soient les moments et les circonstances.

Je salue ce matin aussi la présence de Jean-Paul VIRAPOULLE qui après les épisodes du conseil départemental fait clairement le choix de poursuivre son action à la Région au sein de la majorité.

Je salue la présence également de Jean-Gaël ANDA, chef du groupe la République en marche à la Région.

Je veux dire aussi que je suis sensible aux contributions positives du Conseiller régional du Tampon depuis 2 ans maintenant.

Dans le cadre de cette réorganisation, en prenant aussi en considération un contexte budgétaire plus contraint, je ferai dans les prochaines semaines des propositions également pour mieux optimiser et mieux coordonner l'action des satellites de la Région, les SPL, les SEM et les associations. Nous devons le faire pour des raisons budgétaires évidentes.

Je veux partager ce travail d'optimisation des moyens avec le nouveau Président du Conseil départemental.

*VOEUX DU PRESIDENT DIDIER ROBERT A LA PRESSE le mercredi 31 janvier 2018*

***\*\*seul le discours prononcé fait foi\*\****

Je veux poser la question d'une mise en commun des moyens entre nos deux collectivités sur la question de la culture par exemple, sujet pour lequel il y a aujourd'hui une SPL Département et une SPL Région.

Je pense également aux questions économiques, celles liées au développement du tourisme, à la question de l'aménagement, de la formation professionnelle ou encore du logement.

La cohérence des politiques publiques passe obligatoirement de mon point de vue par cette étape.

Il est tout aussi évident que la Région continuera à soutenir et à accompagner les projets pour lesquels nous avons été élu, quelle que soit la nouvelle donne politique.

Les grands dossiers de Pierrefonds, de l'éco-cité de Cambaie, du Pôle industriel de Bois Rouge, la proposition d'implantation de l'IRTS, la réalisation des grandes retenues collinaires ou encore le renforcement du pôle universitaire au Tampon devraient dès 2018 entrer davantage en phase opérationnelle.

De même, le plan d'accompagnement aux communes a toujours concerné les 24 communes de l'île.

S'agissant des projets liés aux écoles, aux équipements sportifs et culturels, la Région continuera à répondre présente aux côtés des communes, au nom de l'intérêt général, en nous posant délibérément aux côtés de tous les Réunionnais.

Mesdames et messieurs les journalistes, je vous remercie de l'attention que vous avez bien voulu me prêter.

Je voudrais pour conclure redire ici toute l'importance que j'attache bien sûr à la liberté de la presse, toute l'importance et le respect que j'ai pour chacun d'entre vous dans le cadre des fonctions qui sont les vôtres.

Je souhaite sincèrement que vous puissiez exercer votre métier dans les meilleures conditions possibles. L'ensemble de nos services restent mobilisés pour répondre au mieux aux nombreuses sollicitations. Je m'efforce personnellement de me rendre disponible lorsque vous m'interpellez directement.

*VOEUX DU PRESIDENT DIDIER ROBERT A LA PRESSE le mercredi 31 janvier 2018*

***\*\*seul le discours prononcé fait foi\*\****

L'année 2017 aura toutefois été marqué, pour la lecture que j'en ai faite, de certains excès, d'attaques personnelles parfois outrancières. Je ne demande et je ne demanderai jamais de faveur particulière. Mais il y a sûrement un équilibre à trouver pour éviter les situations de crispations inutiles.

Le débat autour des 2 millions que la Région a accordé au JIR a fait couler beaucoup d'encre, alimenté suspicion, critiques et polémiques.

Or, nous n'avons fait que notre métier, celui de soutenir une entreprise de presse dans un contexte prévu par la loi, soutenu par l'Etat, respectueux des règles européennes en la matière.

Nous aurions agi et nous aurons encore à le faire dans l'avenir exactement de la même manière, quel que soit le média concerné.

La Région n'est pas ma propriété. Je ne dispose pas en tant que président de prérogatives telles que je pourrais agir sur un coup de tête selon mon bon vouloir.

Je suis le Président d'une collectivité qui a ses codes et ses règles et j'agis en fonction de ces codes et de ses règles.

Je vous souhaite, pour chacun d'entre vous, à vos familles, santé et bonheur pour cette nouvelle année.

Je vous souhaite de pleinement réussir dans la mission qui est la vôtre, une mission difficile mais ô combien essentielle.

**\*\*\***